

# Les traitements des vertiges

## Comment soigne-t-on les vertiges ?

Les causes des vertiges étant nombreuses et variées, le traitement des vertiges dépend du diagnostic posé. Ainsi le traitement de la maladie de Ménière est différent du traitement du vertige de position paroxystique bénin (VPPB) ou de celui de la névrite vestibulaire.

Des médicaments dits antivertigineux (acétylleucine, bétahistine, certains antihistaminiques H1) sont parfois prescrits pour soulager les symptômes en attendant de traiter la cause véritable des vertiges.

Liste des médicaments mise à jour : Jeudi, 19 Juin 2014

- **Antivertigineux : acétylleucine**
  - ACÉTYLLEUCINE BIOGARAN Générique
  - ACÉTYLLEUCINE MYLAN Générique
  - ACÉTYLLEUCINE TEVA Générique
  - ACÉTYLLEUCINE ZENTIVA Générique
  - TANGANIL Générique
  - TANGANILPRO
- **Antivertigineux : antihistaminique H1**
  - AGYRAX
- **Antivertigineux : bétahistine**
  - BÉTAHISTINE ACTAVIS 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE ARROW 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE BIOGARAN 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE BIOGARAN 8 mg Générique
  - BÉTAHISTINE BIPHAR Générique
  - BÉTAHISTINE BOUCHARA RECORDATI
  - BÉTAHISTINE EG 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE EG 8 mg Générique
  - BÉTAHISTINE MYLAN 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE MYLAN 8 mg Générique
  - BÉTAHISTINE RANBAXY 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE RATIOPHARM 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE RPG Générique
  - BÉTAHISTINE SANDOZ 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE TEVA 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE ZENTIVA 24 mg Générique
  - BÉTAHISTINE ZENTIVA 8 mg Générique
  - BÉTAHISTINE ZYDUS Générique
  - BETASERC
  - EXTOVYL
  - LECTIL 16 mg et 24 mg
  - SERC

Le symbole est affiché à droite du nom des médicaments dont certaines présentations

sont disponibles sans ordonnance.

D'autres médicaments contenant du piracétam sont également proposés en traitement d'appoint des vertiges. Pendant longtemps, les médicaments contenant de la trimétazidine (VASTAREL et ses génériques) ont été utilisés dans le traitement de certains vertiges. Depuis février 2011, la trimétazidine fait l'objet d'une surveillance renforcée en France en raison d'effets indésirables neurologiques (troubles de la mobilité, tremblements). En juillet 2012, l'Agence européenne du médicament (EMA) a publié une information recommandant de ne plus utiliser la trimétazidine dans le traitement des vertiges, car elle estime que l'utilisation de cette substance comporte plus de risques que de bénéfices attendus.

Liste des médicaments mise à jour : Jeudi, 19 Juin 2014

- Antivertigineux : piracétam
  - GABACET
  - NOOTROPYL
  - PIRACÉTAM ARROW Générique
  - PIRACÉTAM BIOGARAN Générique
  - PIRACÉTAM EG Générique
  - PIRACÉTAM MYLAN Générique
  - PIRACÉTAM RPG Générique
  - PIRACÉTAM TEVA Générique
  - PIRACÉTAM ZYDUS Générique

Enfin, lorsque les vertiges sont associés au mal des transports, les médicaments destinés à traiter le mal des transports peuvent être utiles.